

# Comment accompagner la transition vers la protection de la biodiversité ?

La ville française de Metz accueille aujourd'hui le G7 de l'Environnement, qui rassemble les ministres de l'Environnement des pays du G7. Thomas Buberl a participé à cet événement, afin de défendre l'ambition d'AXA de devenir leader dans le domaine de la protection de la biodiversité. **TOUTES LES ACTUALITÉS** | CLIMAT

6 MAI 2019

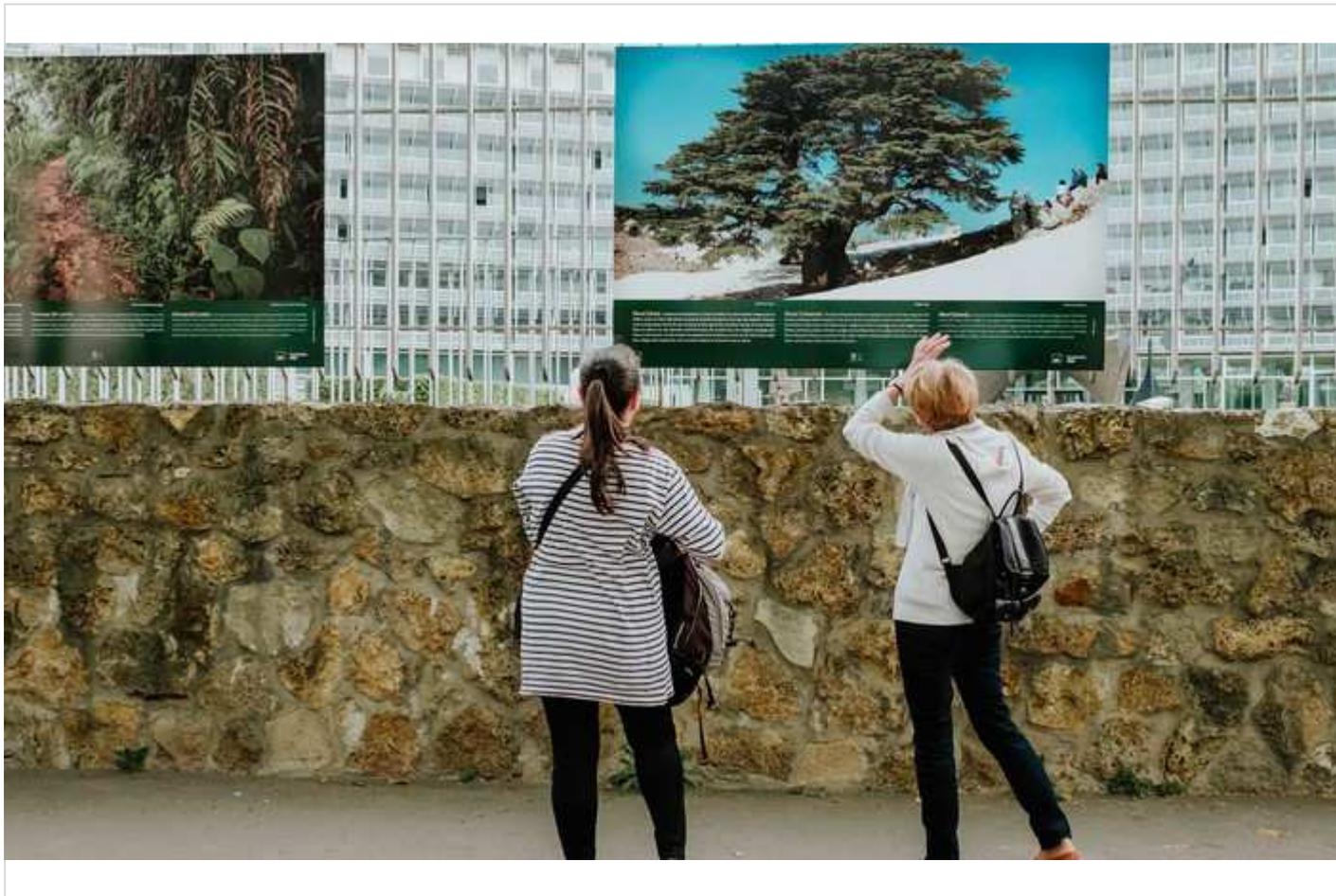
La disparition de plus en plus rapide des espèces représente un danger pour les services écosystémiques et une menace pour l'intégrité humaine. La disparition potentielle des services écologiques fondamentaux met en péril non seulement la population, mais aussi les activités qui en dépendent.

Nous considérons le défi de la biodiversité comme une extension naturelle de nos efforts en faveur du climat. En effet, le changement climatique aggrave considérablement la destruction des écosystèmes dans le monde entier, en raison notamment des contraintes liées à la sécheresse, à l'acidification des océans ou à des catastrophes naturelles de plus en plus violentes.

C'est pourquoi nous avons décidé d'étudier l'impact de la destruction de la biodiversité sur la société, afin de déterminer nos moyens d'action en tant qu'assureur et en tant qu'investisseur.

Thomas Buberl, PDG d'AXA, co-présente aujourd'hui des recommandations élaborées avec WWF qui démontrent que la destruction de la biodiversité peut être enrayerée par les investisseurs grâce à de nouvelles formes de collaborations public-privé.

À LIRE AUSSI



**Engager la lutte pour la biodiversité : une nécessité absolue**

**DÉCOUVRIR**

Ce rapport, intitulé « Into the Wild – Intégrer la nature dans les stratégies d’investissement », vise à sensibiliser le public à la destruction de la biodiversité et à ses impacts économiques et financiers. Il contient plusieurs recommandations, notamment le lancement d’une vaste coalition : la TFNID (**Task-Force on Nature Impact Disclosures**). Ce groupe de travail a pour ambition de créer

les conditions favorables à la transition vers la protection, la restauration et la promotion de la biodiversité. Le rôle de leadership des institutions financières est essentiel en matière de sensibilisation et de prise de décision en faveur de la biodiversité ; mais pour parvenir à un changement significatif, il faudra cependant constituer une alliance élargie regroupant l'ensemble des acteurs qui font à la fois partie du problème et de la solution. Ce groupe de travail aura pour but d'ouvrir le dialogue entre les secteurs public et privé, y compris les décideurs, dans l'objectif de promouvoir des engagements intersectoriels et transfrontaliers.

Pour plus d'informations concernant les recommandations du rapport *Into the Wild*, [accédez ici à son contenu intégral](#).

## **L'ambition d'AXA au-delà de ce nouveau rapport**

Au-delà de ces futures actions, AXA s'engage d'ores et déjà en faveur de la biodiversité, à travers la recherche, l'action et la protection.

Nous soutenons la **recherche universitaire fondamentale** grâce au Fonds AXA pour la Recherche. Nous avons récemment lancé un nouvel **appel à projets axé sur la biodiversité** marine, pour lequel 8 thèses ont déjà été retenues. [Plus d'information ici](#).

Notre action passe aussi par l'investissement : nous annonçons aujourd'hui le lancement de notre troisième **fonds d'investissement à impact**, essentiellement consacré à la protection de la biodiversité. Il investira entre 150 et 200 M€ du capital d'AXA à la mise en place de solutions concrètes visant des résultats positifs, volontaires et mesurables pour accompagner la lutte contre le changement climatique et la destruction de la biodiversité.

En outre, en tant qu'investisseur, nous avons le pouvoir d'inciter les entreprises dans lesquelles nous investissons à modifier leurs comportements. Nous avons choisi de soutenir la « **Plastic Solutions Investor Alliance** », une coalition d'investisseurs qui sensibilise collectivement les entreprises productrices de biens de consommation sur les menaces induites par les déchets et la pollution plastique.

Nos activités en tant qu'assureur sont également fondamentales pour protéger la biodiversité.

Nous sommes en mesure de concevoir des produits d'assurance capables de participer directement à la protection de la nature. AXA XL, notre département consacré aux risques spéciaux, propose des couvertures de responsabilité environnementale qui assurent les entreprises contre les dommages accidentels sur l'environnement, et qui fournissent une expertise et des moyens substantiels afin de

contribuer à protéger les écosystèmes, le cas échéant, favorisant ainsi la résilience des communautés locales touchées par ces dommages.

D'autre part, nous avons adhéré au **premier programme du secteur mondial de l'assurance sur l'assurance maritime durable**, qui interdit la pêche dite « illicite, non déclarée et non réglementée » (INN). Ce programme, élaboré conjointement par les Principes des Nations Unies pour une assurance responsable et par Oceana, une ONG internationale de défense et de préservation des océans, attire l'attention sur les risques de la pêche INN à travers l'éducation, la sensibilisation, la gestion des risques et la souscription d'assurances.

Enfin, nous soutenons activement **l'ORRAA (Ocean Risk and Resilience Action Alliance)**, une coalition axée sur l'élaboration de stratégies de gestion des risques faisant appel à l'expérience et au savoir-faire du secteur de l'assurance et, plus largement, du monde de la finance, pour lutter contre les risques spécifiquement liés aux océans et renforcer la résilience dans les régions et les communautés qui en ont le plus besoin. [En savoir plus.](#)